

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Si la question est importante et urgente, le député devrait la poser de façon que la présidence puisse l'accepter.

Des voix: Bravo.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, si vous le permettez, je vais poser ma question autrement . . .

Le très hon. M. Trudeau: Et ne faites pas le malin.

M. McGrath: Comment?

Le très hon. M. Trudeau: Je dis ne faites pas le malin.

M. McGrath: Je vois que j'ai touché l'endroit sensible. Quelles mesures le gouvernement prend-il pour régler la très grave crise financière qui se dessine au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve, et qui impose un très lourd fardeau sur les gens de ces deux provinces?

Le très hon. M. Trudeau: Comme on l'a signalé à deux reprises il y a quelques semaines, des représentants officiels de toutes les provinces sont présentement en conférence à Ottawa. Ils se sont réunis hier et aujourd'hui, et doivent se réunir de nouveau demain, sauf erreur.

Une voix: Les salles seront toutes occupées par des commissions d'étude.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE PERSONNEL SUPPLÉMENTAIRE AU BUREAU DES PASSEPORTS

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, je regarde vers les banquettes ministérielles et je ne sais pas à qui adresser cette question, mais puisque le premier ministre a qualifié des députés de malins, je la lui poserai, en l'absence du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le bureau des passeports, qui est très en retard dans son travail, obtiendra-t-il du personnel supplémentaire? Partout au Canada, les gens ont peine à comprendre pourquoi il leur faut attendre si longtemps, même lorsqu'ils présentent des demandes en bonne et due forme.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je transmettrai les instances du très honorable représentant au ministre, monsieur l'Orateur.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège au nom de tous les députés. C'est à des chinoïseries de ce genre que le gouvernement a assujéti la Chambre en adoptant le système de la

présence à tour de rôle des ministres à la Chambre. Nous avons droit à des réponses à nos questions sans avoir à attendre que les ministres, en balade à travers le monde, décident de rentrer.

Des voix: Honte.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le secrétaire d'État est toujours en voyage, mais je constate qu'il se trouve ici aujourd'hui.

Des voix: Oh, oh.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le premier ministre ne devrait sûrement pas chercher à écarter une question raisonnable par une plaisanterie, comme il vient de le faire.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, les remontrances du très honorable député me touchent profondément. Le ministre auquel il fait allusion est présentement au Japon en compagnie de trois collègues où ils s'occupent d'affaires importantes: le commerce, les affaires extérieures et d'autres aspects de la politique canadienne. Leur voyage au Japon était nécessaire et le très honorable député n'a certes pas raison d'affirmer que l'absence du ministre, ou l'absence de l'un d'entre eux, peut empêcher le bureau des passeports de faire son travail.

Je pense, en effet, que le bureau des passeports a peut-être un peu de travail supplémentaire à faire pour délivrer des passeports aux députés de l'opposition qui vont à l'étranger, mais l'absence du secrétaire d'État aux Affaires extérieures n'empêchera pas, j'en suis sûr, ce bureau d'entendre les doléances du très honorable représentant et d'essayer d'accélérer les choses autant que possible.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le premier ministre voudrait-il nous dire qui est le ministre suppléant des Affaires extérieures afin que nous puissions communiquer avec lui, car si l'on jette un coup d'œil sur les rangs clairsemés d'en face, on se demande où sont tous les ministres.

LES POSTES

L'EMBAUCHAGE DES EMPLOYÉS OCCASIONNELS

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, comme le ministre des Postes paraît bien détendu aujourd'hui, j'aimerais lui poser une question au sujet des nombreux employés occasionnels de ce ministère, question que nous avons déjà débattue en certaines occasions. Le ministre peut-il faire part à la Chambre de tout renseignement qu'il a reçu récemment sur cette question qui met en cause tout le service postal du Canada?